

Une confrontation de la propagande des autorités avec la réalité des faits

	Ce que disent le Conseil fédéral et l'administration	La réalité des faits
Concernant l'ampleur de l'immigration		
<i>Immigration de main-d'œuvre qualifiée</i>	L'immigration n'aurait pas été possible dans cette mesure sans recrutement dans l'UE (p. 2)	Cela n'a aucun rapport avec la LCP. La main-d'œuvre qualifiée nécessaire pouvait et peut immigrer également avec des contingents.
<i>Immigration d'Europe de l'Est</i>	Il convient toutefois d'observer avec la plus grande attention l'évolution future de l'immigration en provenance d'Europe de l'Est. Il n'est pas encore possible de juger si ces personnes s'intégreront de manière durable sur le marché du travail (p. 3).	Puisque ce point ne peut pas encore être évalué, comment ose-t-on parler d'un succès de la LCP compte tenu du potentiel d'immigration en provenance de l'est!
<i>Solde migratoire</i>	Le solde migratoire enregistré en 2016 s'élevait à 56 300 personnes (dont 35 000 issues de l'UE), soit un niveau sensiblement inférieur à sa moyenne à long terme (p. 20).	Nous sommes toujours très loin des 8000 à 10 000 immigrants UE pronostiqués avant l'introduction de la LCP.
Taux d'activité et taux de chômage		
<i>Taux d'activité et taux de chômage</i>	Une augmentation du taux d'activité depuis l'introduction de la libre circulation infirme les craintes d'effets d'éviction par l'immigration. En comparaison internationale, le taux de chômage est à un bas niveau. (p. 45)	Le taux de chômage le plus élevé enregistré en Suisse depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale (4,9% en 2016 contre 2,8% en 2001, donc avant l'introduction de la libre circulation des personnes, avec un bond de 3,5 à 4,8% entre 2002 et 2003) indique bien la présence d'effets d'éviction. Durant la même période, le taux de chômage a baissé en Grande-Bretagne et en Allemagne. Le chômage est nettement supérieur à la moyenne chez les immigrants LCP

		en provenance d'Europe du Sud (9%) et de l'Est (12,4%). De toute évidence, les immigrants en provenance d'Europe du Sud et de l'Est ont plus de peine à intégrer le marché du travail (p. 50). Et, toujours selon ce rapport, il faut s'attendre à ce que l'immigration en provenance de ces régions continue d'augmenter.
<i>Taux d'activité chez les immigrants UE</i>	Le taux d'activité chez les immigrants dépassait toujours 60% ces dernières années (p. 12).	40% des immigrants ne viennent pas en Suisse pour y exercer une activité professionnelle. Ces personnes provoquent donc forcément des coûts nets puisqu'elles ne contribuent pas à la croissance économique par habitant.
<i>Chômage</i>	L'immigration augmente lorsque le chômage baisse (graphique p. 36).	Ce développement intervenu jusqu'en 2007 n'a aucun rapport avec la LCP. Le rapport est le plus évident entre 2003 et 2007 lorsque des contingents étaient encore appliqués: l'immigration n'est précisément pas pilotée par la conjoncture.
<i>Le taux de chômage selon les périodes</i>	Le taux de chômage selon le SECO s'est stabilisé en 2016 à 3,3% par rapport à 3,2% en 2015 (p. 37)	Une augmentation du chômage est présentée comme une stabilisation.
<i>Taux de chômage en comparaison internationale</i>	Les pronostics conjoncturels pour la Suisse annoncent une baisse du taux de chômage de 0,1% jusqu'en 2018 alors que pour l'UE une baisse de 0,3% est pronostiquée (p. 37/38).	Selon ces chiffres, la situation en Suisse continue donc de se détériorer en comparaison avec l'UE.
Concernant la croissance économique		
<i>Taux de croissance en général</i>	Les taux de croissance élevés enregistrés durant la phase expansionniste de 2004 à 2008 (cf. 4.1.1) n'auraient guère pu voir le jour sans la libre circulation des personnes. Des	Très peu de résultats de l'étude Aeppli sont en réalité significatifs et même ceux-ci ne mettent pas en évidence un effet positif de la LCP pour la Suisse. Ainsi lit-on à la page 23 de l'étude Aeppli (traduction de l'allemand): "Par

	<p>études antérieures, qui ont cherché à quantifier l'influence de la libre circulation des personnes sur la croissance économique et de l'emploi au moyen de simulations de modèles macroéconomiques, ont évalué l'effet de l'ALCP sur le PIB suisse et l'emploi comme « significativement positif » (cf. notamment Aepli et al. 2008 et Stalder 2010).</p>	<p>exemple, 14 estimations de notre échantillon impliquent un effet négatif statistiquement élevé de la migration sur le niveau des salaires des travailleurs résidents. Un nombre exactement identique d'estimations indique un effet inverse." On relèvera également que le Conseil fédéral doit, pour prouver les prétendus effets positifs de la LCP, se référer à des études tenant compte de la période où la LCP n'était pas encore complètement appliquée, c'est-à-dire où la Suisse imposait encore des contingents.</p>
<p><i>Croissance du PIB par habitant</i></p>	<p>La croissance de 12% du PIB par habitant depuis l'introduction de la LCP confirme le succès économique de la libre circulation des personnes (p. 2).</p>	<p>La croissance du PIB par habitant depuis l'introduction de la LCP est en moyenne annuelle de 1,2%. Entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'introduction de la libre circulation des personnes, la croissance moyenne annuelle du PIB par habitant était de 2%.</p>
<p><i>Productivité du travail</i></p>	<p>L'augmentation significative de la productivité du travail dans certaines entreprises est la conséquence de l'ouverture du marché du travail (p. 55).</p>	<p>Dans l'ensemble, la productivité a baissé en Suisse entre 2007 et 2016. Durant la décennie précédente, on enregistrait encore une hausse de près de 2% par an (BCA Research 2017).</p>
<p><i>Croissance des salaires</i></p>	<p>Il est imaginable que la croissance des salaires chez les personnes hautement qualifiées aurait été plus élevée sans immigration (p. 68).</p>	<p>Entre-temps un nombre si grand de personnes détentrices d'un diplôme universitaire se pressent sur le marché du travail que les employeurs peuvent baisser les salaires. Pour de nombreux postes qui, il y a encore quelques années, étaient ouverts à des personnes sans formation tertiaire, les employeurs exigent aujourd'hui un diplôme d'une haute école tout simplement parce qu'il y a plus qu'assez d'universitaires sur le marché du travail. Il est donc totalement déplacé de conti-</p>

		nuer d'évoquer d'une manière générale d'une pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée.
<i>Pression sur les salaires</i>	Il n'existe guère d'indices annonçant d'éventuels effets négatifs de l'immigration sur les salaires (p. 68).	12 à 25% des contrôles effectués dans le cadre des mesures d'accompagnement constatent des violations des règles concernant les salaires. Cette proportion est énorme et indique clairement une sous-enchère constante en termes de salaires. Il est incompréhensible pourquoi le rapport du SECO ne fait pas de lien entre cette pression sur les salaires et l'immigration.
Concernant les institutions sociales		
<i>AVS</i>	Le 1 ^{er} pilier profite de la libre circulation des personnes provenant des Etats membres de l'UE/AELE, en ce sens que le ratio actifs/rentiers est renforcé par les immigrés actifs occupés, dont les cotisations viennent s'ajouter à l'AVS/AI. A long terme toutefois, cet apport donnera droit aux immigrés à des rentes, ce qui viendra peser sur l'AVS d'ici 30 à 40 ans (page 70).	Les droits aux rentes des immigrants ne chargeront l'AVS pas seulement dans quelques décennies, mais bien plus tôt parce que la première vague d'immigrants part à la retraite dans un petit nombre d'années. L'immigration ne pourra jamais assainir l'AVS parce que ce système de prévoyance vieillesse fonctionne selon le principe de la boule de neige: soit l'immigration doit être maintenue à un niveau élevé, ce qui signifierait à long le collapsus de notre pays en raison d'une surpopulation massive, soit l'immigration baisse fortement et l'AVS s'effondre parce qu'un trop grand nombre de rentiers devraient être financés par un trop petit nombre d'actifs.
<i>Assurance-chômage</i>	Les Allemands ont versé en 2015 d'avantage dans l'assurance-chômage qu'ils n'ont perçu d'indemnités de chômage (p. 80).	Ce rapport ne cesse de se détériorer depuis des années. En 2006, les versements des ressortissants allemands dans l'assurance-chômage dépassaient encore de 55% le montant perçu au titre des indemnités de chômage. Au total, les étrangers ont versé durant les années 2013 à 2015 environ 20% de moins qu'ils n'ont prélevé

		d'indemnités. Durant la période précédente (2009-2012) la différence n'était que de 5%.
<i>Taux de personnes à l'aide sociale</i>	En 2015, le taux d'aide sociale des Suisses s'élevait à 2,2 %, contre 6,2 % pour les étrangers. En effet, les taux d'aide sociale sont particulièrement élevés pour les ressortissants des Etats tiers notamment (p. 82).	Le taux d'aide sociale chez les étrangers originaires de l'UE était également beaucoup plus élevé que chez les Suisses. Selon la théorie des fans de la LCP, ce taux devrait être plus bas si effectivement, comme l'affirment ces milieux, seules des personnes en possession d'un contrat de travail entrent en Suisse.
Concernant la qualification et l'origine des immigrants		
<i>Structure de la qualification des immigrants</i>	57% des immigrants UE possèdent un diplôme universitaire contre 40% de la population suisse.	Les autres pays – à l'exception de l'Allemagne – ne connaissant pas le système de formation dual, la proportion de personnes ayant un diplôme universitaire y est forcément plus élevée. Cela dit, la qualité des instituts de formation tertiaire est très variable dans l'UE à l'opposé de la Suisse dont les universités et les hautes écoles jouissent d'une excellente réputation. Un diplôme universitaire étranger ne peut donc pas être considéré automatiquement comme un indicateur d'un niveau de qualification élevé. Mis à part ce fait, un tiers des immigrants UE n'ont pas de diplôme tertiaire, si bien que les immigrants faiblement ou mal formés sont toujours très nombreux.
<i>Développement de la structure de qualification des immigrants</i>	Depuis 2002 la proportion d'immigrants hautement qualifiés n'a guère changé et elle est restée à un niveau élevée (page 41).	Cette situation n'a donc guère changé depuis la période contingentée de 2002. Conclusion: la LCP n'a pas eu d'influence sur le recrutement de personnes hautement qualifiées.
<i>Origine des immigrants (2016)</i>	30% proviennent d'Europe de l'Est et 40% d'Europe du Sud avec une tendance à la hausse de ces régions (p. 16).	70% proviennent de pays à bas salaires. Il ne s'agit donc certainement pas de personnes hautement qualifiées.

<i>Frontaliers</i>	En 2016 la part des frontaliers aux actifs dans le canton du Tessin atteignait environ 28% (p. 23).	Cet effet sur le marché du travail, que nombre de Tessinois considéraient comme problématique, n'a guère été thématiqué dans le rapport. Or, cette situation a conduit une majorité de votants tessinois à soutenir une initiative populaire de l'UDC dans ce sens.
Conclusion		
<i>Bilan global</i>	Les effets de la LCP sont dans l'ensemble positifs.	Les effets de la LCP sont dans l'ensemble négatifs, voire fortement négatifs. Le Conseil fédéral et le SECO passent sous silence des faits importants dans leur rapport, tirent de fausses conclusions ou font des comparaisons trompeuses. L'accent est mis principalement sur les effets utiles de l'immigration, mais non pas sur les coûts énormes qu'elle provoque (plus d'écoles, plus de places d'étude, plus d'hôpitaux, plus d'administration, plus de médecins, plus de trafic, plus de stress de promiscuité, hausse des loyers et des prix de la propriété foncière, augmentation des charges des institutions sociales, etc.).